



## COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

-----  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

Nombre de conseillers  
municipaux  
En exercice : 26  
Nombre de votants : 24  
Nombre de présents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE ET UN MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 26 Mars 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

**Présents :**

**M. Philippe KELLNER, Maire**

**Jean-Philippe LEBAILLIF, Alexis CHAMEREAU, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Fulvio LUZI, Adjoints au Maire**

**Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Nadine FRANCON, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Gilles QUÉMARD, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JURÉDIEU, Conseillers Municipaux**

**Pouvoirs :** **Pascale CADET** (pouvoir à Mr KELLNER, Maire) - **Sophie GAIME** (pouvoir à Mme TELLOTTE)

**Absentes :** **Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY**

**Secrétaire de séance :** **Laurent LENAIN**

Formant la majorité des membres en exercice.

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

**2025-11 Compte Financier Unique 2024 « Assainissement » - Affectation du résultat d'exploitation**

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique « Assainissement » 2024 constatant les résultats comptables, et conformément à l'instruction comptable M49, il convient d'affecter le résultat d'exploitation 2024.

Compte tenu des résultats de l'exercice 2024 qui sont caractérisés par :

- un résultat de clôture de la section d'exploitation de 374 372,19 €
- un résultat de clôture d'investissement de 1 712 701,45 €

Après avis favorable de la commission des finances du 24 Mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés affecte les résultats du Compte Financier Unique 2024 « Assainissement » de la manière suivante :

- Inscription de 374 372,19 € en section d'exploitation au Budget Primitif 2025
  - RF 002 - Résultat reporté en recettes.
- Inscription de 1 712 701,45 € en section d'investissement au Budget Primitif 2025
  - RI 001 - Résultat reporté en recettes.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 1<sup>ER</sup> Avril 2025

Le Maire,

  
Philippe KELLNER

